

## INTERVENTION AU WEBINAIRE AU NOM DU COLLECTIF SALAIRE

Depuis de nombreuses années on observe une tendance du camp d'en face ? à savoir les gouvernements libéraux et le patronat, à refuser le débat sur la légitime et nécessaire augmentation des salaires. La revalorisation des salaires est à leurs yeux un tabou et l'exiger relèverait du blasphème si on les écoutait. A vrai dire, la pandémie et la crise sanitaire et sociale qui l'accompagnent reconfigure les argumentations des libéraux pour refuser cette revalorisation générale : quand c'est la crise comme actuellement ou comme en 2008 ils nous disent « on ne peut pas augmenter les salaires c'est la crise ! » et une fois que la crise est finie ils nous disent « on ne peut pas les augmenter car il faut préserver la compétitivité »

C'est un véritable défi, sans doute le principal pour le déroulement de la campagne salaire. Or de ce point de vue l'exigence de revalorisation des métiers à prédominance féminine dans le contexte de la pandémie représente un angle d'attaque très efficace dans la bataille revendicative de première importance pour neutraliser l'argumentaire patronal. Et de ce point de vue, outre bien entendu la pertinence et la légitimité de cette exigence de revalorisation pour les femmes qui travaillent dans ces professions, c'est une bonne nouvelle pour l'ensemble du salariat.

Exiger une revalorisation des salaires à prédominance féminine c'est d'abord une nécessité pour leur permettre de vivre dignement alors même que si le taux de précarité est passé de 5 à 13 % en trente ans, il frappe encore bien plus largement les femmes puisque 80% des travailleurs à temps partiel sont des travailleuses. Selon l'enquête de la DREES de septembre 2019, les Français estiment qu'il faut 1760 euros pour vivre dignement : on mesure à quel point cette revalorisation des métiers si mal rémunérés dans la santé, le soin, l'éducation permettrait aux femmes de faire face aux dépenses contraintes, encore plus pour les mères célibataires, prenant en charge les enfants dans plus de 9 cas sur 10 en cas de séparation.

Cette exigence de revalorisation est aussi en lien avec le choix de ces salariées d'exercer des professions qui sont centrées sur l'entraide, la solidarité intergénérationnelle et plus largement de la cohésion sociale. N'est ce pas Emmanuel Macron qui dans son discours du 13 avril 2020 à la suite de la première vague du Covid 19 rappelait l'héritage révolutionnaire en invoquant le principe selon lequel « les distinctions sociales sont fondées sur l'utilité sociale commune. » S'il est avéré que ces professions sont essentielles au bon fonctionnement de nos sociétés au point qu'on les applaudissait au balcon à 20h, si la parole présidentielle reconnaît elle-même que ces métiers ne sont pas rémunérés à hauteur de leur importance, alors les applaudissements ne suffiront pas. Une prime ponctuelle non plus. Il faut cesser de tergiverser et de louvoyer et mieux payer ces métiers. D'autant que l'investissement dans ces métiers est de notoriété publique : chaque journal télévisé répète le dévouement des aides soignantes, des aides à domicile, des professeuses des écoles qui ne comptent pas leur temps même quand des heures sup ni payées ni récupérées se comptent par millions dans la santé.

Revaloriser ces métiers serait aussi une très bonne chose pour la protection sociale et pour l'économie. La CGT le rappelle bien souvent : augmenter les salaires abonde les caisses de la Sécu et l'égalité salariale femmes hommes apporterait 6 milliards de cotisations. La revalorisation des métiers à prédominance féminine aurait le même type de conséquence positive. De même dès lors que la consommation des ménages représente 55% du PIB il est évident que cette augmentation stimulerait l'économie.

Ensuite comme cela a été évoqué dans les premières lignes de mon intervention arracher cette augmentation serait une bonne nouvelle pour tout le salariat car on sait bien dans le combat syndical qu'une conquête de droits pour un segment du monde du travail se traduit aussi systématiquement, dans une dynamique de nivellement par le haut, par des conquêtes pour l'autre segment.

Dès lors que le discours de jérémiades sur les salaires qu'on ne pourrait pas augmenter aura été battu en brèche pour les métiers à prédominance féminine il sera bien plus aisé de s'y engouffrer pour l'ensemble des professions. D'ailleurs, il en va de même pour l'approche si pertinente qui est portée sur la reconnaissance des qualifications de ces métiers : elle mérite amplement d'être reproduite pour les autres professions.

Nous pensons aussi que la proposition du smic CGT à 1800 euros bruts ( alors même que les organisations de la CGT vont être consultées pour savoir si on décide ou non de l'augmenter à 2000 euros) est de nature à être une proposition forte pour animer la campagne. Il est entendu que l'on parle d'une échelle mobile des salaires et que c'est l'ensemble des salaires qui serait concernée par la hausse. Pour les si nombreuses salariées au SMIC cela impliquerait 250 euros en plus : c'est loin d'être négligeable.

Je conclurai mon propos en rappelant que la campagne salaire a pris en compte d'emblée cette question de la revalorisation des métiers à prédominance féminine, en l'intégrant dans nos modules de formation sur 5 jours au Centre Benoit Frachon et sur le module décliné en territoire sur une journée. Il en va de même pour la production de nos matériels déjà produits (tracts ou vidéos) mais aussi dans la campagne salaire en cours de finalisation. Et bien entendu ce webinaire est l'occasion de perpétuer et de renforcer encore davantage notre coopération sur cette campagne centrale.